



PROCÈS-VERBAL DU CA DE L'APEL LA ROCHEFOUCAULD DU 13 MAI 2024

Paris, le 10 juin 2024

Le Conseil d'Administration de l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre (APEL) de la Rochefoucauld, dont le siège est situé au 22 Rue Malar 75007 Paris, s'est réuni le 13 mai 2024 à 19h00 pour statuer sur l'ordre du jour annexé à la convocation adressée à ses membres et joint en annexe des présentes avec la feuille de présence.

Marie-Alix de LÉPINAY est élue présidente de séance.

David DIAZ exerce les fonctions de secrétaire.

La présidente fait signer la feuille de présence par les présents, certifiée exacte et sincère par le secrétaire.

Sont présents, outre la présidente, le secrétaire et les chefs d'établissement, Madame Nadine ZAMITH et Monsieur Cyrille HAYREAUD :

Xavière ALLARD, Faustine BENGUELLOUN, Damien BERULLIER, Marianne d'AUDIFFRET, Charlotte PRINS, Ségolène de MALHERBE, Katrin DECKERT, Thibault DESMIDT, Thierry LAGNEAU, Marie-Alix LAINÉ, Maud LE GALL, Fanny LOURDIN, Benoit PHILIPPOT, Isaure RONSSERAY et Costanza SOUAID.

Sont absents et excusés : Valentine BROCHOT.

La présidente rappelle que le conseil d'administration est appelé à délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après.

I. Questions diverses concernant les 2 sites.

a. Évaluation de l'impact des Jeux Olympiques sur l'école.

La date de rentrée pour les élèves est fixée au mardi 3 septembre, avec une prérentrée des adultes prévue la veille, le lundi 2 septembre. Les horaires seront approximativement de 7h30 à 15h30, et cette organisation sera maintenue pendant les trois premiers jours de la rentrée. En s'alignant avec les établissements voisins, l'école cherche à instaurer un rythme harmonisé qui facilite l'intégration et l'adaptation des élèves. Ce compromis a été jugé optimal pour garantir une rentrée sereine et sans perturbations, permettant aux élèves de commencer l'année scolaire dans les meilleures conditions possibles.

Cette information sera communiquée aux parents rapidement, avec les modalités d'accueil précisées courant juillet. Cette anticipation vise à préparer les familles au mieux et à éviter toute confusion de dernière minute. L'objectif est de permettre à chacun de s'organiser efficacement et de démarrer l'année scolaire en toute tranquillité.

b. Cantine.

I. Point sur l'appel d'offres.

L'appel d'offres lancé avance bien. Plusieurs propositions intéressantes ont été reçues et sont en cours d'évaluation. Un des aspects clés de l'évaluation pour le choix est la stabilité et la solidité de l'entreprise. Mme Zamith souhaite engager un prestataire fiable et compétent qui puisse assurer un service continu et de haute qualité tout au long de l'année scolaire. Il est crucial de trouver un partenaire capable de gérer les imprévus et de maintenir un niveau de service constant, sans interruptions ni baisses de qualité, tout en assurant le nouveau service proposé aux élèves.

La sélection finale sera basée sur une évaluation détaillée des propositions reçues, en tenant compte non seulement de la qualité des menus, mais aussi de l'expérience, de la réputation et de la capacité opérationnelle de chaque candidat. La direction est convaincue que ce processus rigoureux permettra de choisir un prestataire qui répondra pleinement à leurs attentes et garantira une satisfaction maximale pour les élèves et leurs parents.

II. Visite du 22 juin. Les membres de l'APEL pourront-ils la visiter la cantine avant ?

La visite des espaces de restauration ne pourra pas être proposée car les travaux se poursuivent encore. Des difficultés au sein du chantier sont apparues rendant impossible le projet de visite le 22 juin.

III. CR de la visite déjeuner du 6 mai.

Le lundi 6 mai, Fanny, Xavière et Marianne se sont rendues sur les sites Cler et Malar pour le déjeuner.

Site Cler :

- Le constat est unanime : le site Cler fonctionne bien. Le menu est attractif et de bonne qualité.
- Les enfants déjeunent dans une ambiance familiale et détendue.

Site Malar :

- Fanny, en tant que maman, exprime un sentiment de tristesse en voyant les enfants manger dans de telles conditions depuis neuf mois.
- L'équipe a constaté la présence de fientes de pigeons, une tente très sale, et des enfants qui, sans surveillance, renversent leurs verres d'eau dans les carafes, lesquelles sont ensuite réutilisées par d'autres enfants.
- Les plats proposés manquaient d'assaisonnement et n'étaient pas appétissants.
- La différence de menus entre adultes et enfants a été soulevée. Madame Zamith a justifié cela par des goûts différents selon l'âge.

Les travaux n'étant pas terminés, l'accès à la nouvelle cantine se fera à la rentrée de septembre. Afin de rendre le lieu plus attrayant pour les enfants et de rendre la fin de l'année plus festive au niveau de la restauration, l'APEL a proposé à la direction la possibilité de mettre de la musique et d'offrir des desserts un peu plus "fun".

Il a été demandé à la direction de faire preuve de vigilance quant à la mise en ligne des menus et de leurs allergènes pour les deux sites, entre le vendredi soir et le samedi pour la semaine suivante, afin que les parents puissent s'organiser et prévenir leurs enfants.

c. Communication.

- i. Certaines familles reçoivent plusieurs fois les communications, ce qui entraîne une surcharge de mails et une baisse d'efficacité.

Certaines familles reçoivent plusieurs fois les communications de l'école, ce qui entraîne une surcharge de mails et une baisse d'efficacité. De plus, l'absence de la mention de la classe de l'enfant dans l'objet des mails crée des confusions pour les parents ayant plusieurs enfants, parfois avec les mêmes professeurs. Il est également noté que certains messages sont envoyés hors de la plateforme « EoleDirecte », rendant leur récupération difficile puisque ces messages ne sont pas centralisés sur l'application. Mme Zamith a pris note de ces problèmes et a demandé à l'équipe de ne plus envoyer de messages en dehors de « EcoleDirecte ». Cependant, elle reconnaît que certaines habitudes de communication peuvent persister, mais elle s'engage à rappeler l'importance de centraliser les envois sur cette plateforme. En outre, pour réduire la confusion, il sera demandé à l'équipe de mentionner systématiquement la classe de l'enfant dans l'objet des mails. Mme Zamith fera un point avec l'équipe pour s'assurer de la mise en œuvre de ces mesures et de leur suivi régulier, afin d'améliorer la communication entre l'école et les familles.

- ii. Mise en place d'un livret d'accueil pour les nouvelles familles : PS, 6e.

Une mère de l'école s'est proposée pour créer un livret d'accueil destiné aux nouvelles familles, en particulier celles des classes de Petite Section (PS). En tant que nouvelle arrivée à l'école, elle a elle-même été confrontée à des questions sans réponses et

aurait apprécié un tel guide. Bien que certaines informations, comme les horaires ou la tenue vestimentaire, soient mentionnées dans le carnet de correspondance, les élèves de maternelle n'ont pas accès à ce support. Un livret d'accueil pourrait donc fournir ces informations cruciales dès l'accueil des nouvelles familles en juin.

Elle a été reçue par Mr Hayreud et a démontré un grand professionnalisme dans sa démarche, car c'est son domaine de compétence. Cependant, l'école dispose déjà d'un responsable de communication, et il est essentiel d'éviter toute concurrence interne. Avant d'aller plus loin, il est nécessaire de discuter avec le responsable de la communication de l'école pour présenter le projet et déterminer la meilleure manière de procéder. Il faut décider si une collaboration entre la mère et le responsable de communication est possible ou si ce dernier préfère gérer le projet seul. Cette discussion permettra de clarifier les rôles et d'assurer que le livret d'accueil soit créé de manière cohérente et efficace, en utilisant au mieux les compétences disponibles tout en respectant les responsabilités de chacun. Il est également important de noter que si ce livret inclut des informations officielles, la responsabilité de leur exactitude reviendra à l'école, ce qui renforce la nécessité pour l'école de superviser cette initiative.

d. Harcèlement.

i. Question sur l'approche adoptée par l'école. Formation du personnel.

Valentine Brochot, excusée lors du CA, remonte à l'ODJ l'une des préoccupations concernant la formation de l'ensemble du personnel à la prévention du harcèlement scolaire.

Lors du premier CA, il a été mentionné qu'à La Roche, Mme Barth aurait suivi une formation il y a quelque temps. Cette information a été discutée avec elle, et il semble qu'elle n'ait pas particulièrement apprécié la formation qu'elle a suivie, datant d'avant le confinement, ce qui remonte à un certain temps.

La nécessité de remédier à cette situation est primordiale. Il serait pertinent de demander qui parmi le personnel a suivi une formation et depuis quand. Cela nous permettrait d'évaluer si l'école est à jour sur cette question cruciale.

De plus, il pourrait être utile de discuter de la nécessité d'allouer un budget spécifique à la formation continue du personnel sur la prévention du harcèlement scolaire. Cela garantirait que l'établissement dispose des ressources nécessaires pour maintenir un niveau élevé de compétence et d'engagement dans la lutte contre le harcèlement scolaire, assurant ainsi un environnement sûr et bienveillant pour tous les élèves.

Mme Zamith confirme que Mme Barth et Mme Lesage sont bien formées à ce sujet. Elle propose également de traiter ce sujet avec Valentine Brochot en lui demandant un rendez-vous afin de discuter et de pouvoir avancer ensemble. Pour rappel, Valentine Brochot est psychologue dans un autre établissement scolaire et maîtrise le sujet.

e. Vols : école, collège.

i. Quelle prévention ?

L'APEL a remonté le cas des vols regroupés dans les commerces du quartier, où certains groupes de jeunes semblent agir de manière récurrente. Les commerçants expriment leur ras-le-bol face à cette situation. Certains élèves ont été rappelés à l'ordre après avoir été pris en flagrant délit grâce aux systèmes de vidéosurveillance, mais les vols persistent. Il est également noté que ce phénomène se produit de manière constante dans d'autres établissements scolaires et semble s'inscrire dans un jeu de défis "cap ou pas cap".

Mme Zamith a souligné que la prévention est déjà prise en charge dès la 5e grâce au programme et à l'intervention de la police du 7ème. Cette formation est vraiment très bien. Cependant, l'APEL exprime le souhait d'une prévention plus précoce dès la 6e voire en primaire, notamment au CM2, où des cas de vol ont également été recensés dans les classes.

Cette proposition de prévention précoce vise à sensibiliser les élèves dès leur plus jeune âge aux conséquences des vols et à promouvoir des comportements respectueux et responsables.

Une discussion plus approfondie sera nécessaire pour déterminer les actions concrètes à mettre en place afin de répondre à cette demande de l'APEL.

f. Collection La Roche. Tenue de cérémonie site Cler.

- Discussion sur la tenue de cérémonie : Mr Diaz souligne l'importance d'avoir une tenue de cérémonie sur le site Cler, similaire à celle du site Malar, pour les cérémonies, rassemblements, sorties ou moments forts de l'année. Il propose l'idée d'avoir une tenue officielle à manches longues, qui pourrait être bien accueillie. Actuellement, les élèves de CP à CM2 sont obligés de porter un polo blanc à manches courtes avec le blason de l'école. Ce polo est officiel et des sanctions peuvent être appliquées si les enfants ne le portent pas pendant les cours d'EPS. Cependant, certains membres du conseil trouvent que l'école est très laxiste concernant le port du polo, car ce n'est pas systématique.

Mr Diaz précise que parfois, il est demandé aux enfants de porter le polo en dehors des saisons estivales, ce qui pose des problèmes car celui-ci est à manches courtes. Mme Laîné demande si l'école tient vraiment à ce polo blanc. Mr Hayreud répond que cela a toujours été ainsi.

Un débat s'ensuit sur l'idée d'avoir un t-shirt officiel pour les cours d'EPS, comme dans les établissements du quartier, et un polo/sweat à manches longues. Cela mérite une discussion en conseil de direction. Les membres ne sont pas fermés à cette idée, mais une réflexion approfondie doit être menée sur la logistique : prévoir les tailles, gérer les commandes, et le stockage. Mr Diaz affirme que cela ne changerait quasiment rien au fonctionnement actuel avec les polos demandés dès le CP.

Un travail d'équipe sera entrepris pour trouver un compromis et éventuellement donner suite à cette demande. Cette idée pourrait être portée par l'APEL.

- Discussion sur les blouses pour les maternelles : l'idée d'avoir une blouse pour les maternelles, puisque celle-ci est exigée dans les trois niveaux, est également remontée. Il serait beaucoup plus simple de fournir les blouses en début d'année et de prélever les parents directement sur leurs factures.

Ces propositions seront discutées plus en détail lors des prochaines réunions pour évaluer leur faisabilité et leur mise en œuvre.

- g. Possibilité d'avoir une salle pour un bureau APEL au sein de l'établissement.

L'APEL a soulevé la possibilité de disposer d'une salle dédiée pour établir un bureau au sein de l'établissement. Une telle salle permettrait à l'APEL de mieux organiser ses activités, d'assurer une présence régulière, et de fournir un point de contact accessible aux parents, élèves et enseignants.

Mme Zamith a examiné cette demande et a expliqué que, bien que l'idée soit bonne et bénéfique pour améliorer la communication et l'efficacité de l'APEL, elle rencontre des obstacles logistiques. En effet, l'établissement souffre d'un manque de place et toutes les salles disponibles sont déjà occupées par diverses activités pédagogiques et administratives.

Elle a ajouté que l'établissement fait face à des contraintes d'espace, avec une demande croissante pour des locaux destinés aux activités scolaires et parascolaires. Chaque salle est actuellement utilisée de manière optimale pour répondre aux besoins éducatifs des élèves.

Cependant, Mme Zamith a proposé de continuer à explorer des solutions alternatives. Elle s'est engagée à rester à l'écoute des besoins de l'APEL et à collaborer pour trouver des solutions possibles.

Elle a souligné l'importance de la mission de l'APEL et son rôle crucial dans la vie de l'établissement.

En conclusion, bien que la demande actuelle soit difficile à satisfaire en raison des contraintes d'espace, l'engagement à trouver une solution reste fort, et des efforts conjoints seront faits pour améliorer les conditions de travail de l'APEL au sein de l'établissement.

- h. Conseil de maison du 2 mai : Impacts sur la pastorale.

Le 2 mai, un Conseil de maison s'est tenu pour discuter des impacts sur la pastorale. La réunion a rassemblé la direction, la Pastorale, une représentation de la communauté éducative, des élèves, des parents et des catéchistes. L'objectif principal de cette réunion

était de travailler en groupes pour obtenir une vision globale des ressentis de chacun et de formuler des propositions d'amélioration pour l'avenir.

Les participants ont été divisés en plusieurs groupes de travail afin de faciliter les échanges et de permettre une réflexion plus approfondie sur les divers aspects de la pastorale. Chaque groupe comprenait une diversité de membres de la communauté scolaire, ce qui a permis de recueillir des perspectives variées et enrichissantes.

Déroulement de la réunion :

- Présentation des objectifs : La direction a introduit la séance en expliquant les objectifs de la réunion, notamment l'importance de recueillir les avis de tous les membres de la communauté pour mieux comprendre les impacts de la pastorale et identifier des pistes d'amélioration.
- Travail en groupes : Les participants ont été répartis en petits groupes pour discuter de différents thèmes liés à la pastorale, tels que l'animation spirituelle, les activités catéchétiques, l'intégration des valeurs chrétiennes dans la vie scolaire, et la participation des familles.
- Retour en plénière : Après les discussions en groupes, une séance plénière a permis à chaque groupe de présenter ses conclusions et ses propositions. Les idées exprimées ont été nombreuses et variées, allant de suggestions pour enrichir les célébrations religieuses à des propositions pour améliorer la communication entre l'école et les familles.

Après le Conseil de maison, une vision plus claire de l'avenir de la pastorale est attendue. La direction s'est engagée à prendre en compte les propositions formulées et à travailler sur leur mise en œuvre.

Ce Conseil de maison a permis de renforcer la cohésion entre les différents acteurs de la communauté éducative et de poser les bases d'une pastorale plus dynamique et inclusive, en phase avec les attentes et les besoins de tous ses membres.

II. La Rochefoucauld – Site Cler.

a. Activités périscolaires.

- i. Résultats du sondage envoyé aux familles. Est-il prévu un forum pour présentation des activités ?

La participation au sondage a été relativement faible, limitant ainsi la portée des conclusions. Il est crucial d'encourager une plus grande participation des familles à l'avenir pour obtenir une vision plus précise de leurs attentes et besoins. Malgré cela, les résultats ont été partagés avec les associations responsables des activités périscolaires, qui ont analysé les réponses pour identifier les axes d'amélioration potentiels. Les principaux points relevés incluent la qualité des animations et la communication avec les parents.

Pour certaines associations, les activités actuelles seront reconduites l'année prochaine. Toutefois, des efforts devront être réalisés pour améliorer les aspects signalés comme déficients. Les associations vont travailler sur les points d'amélioration identifiés. Un suivi régulier sera mis en place pour évaluer l'impact des changements et ajuster les activités en conséquence.

L'un des objectifs principaux est d'assurer une qualité maximale des activités proposées. Cela implique une écoute active des retours des enfants et des parents.

Mr Hayreud est actuellement en plein travail avec les différentes associations afin de pouvoir informer les familles dans les plus brefs délais. Aucun forum de présentation n'est prévu pour le moment.

En conclusion, le sondage a permis de mettre en lumière certaines attentes et préoccupations des familles, malgré la faible participation. Les associations responsables des activités périscolaires s'engagent à travailler sur les axes d'amélioration identifiés et à reconduire certaines activités en tenant compte des retours reçus. Une discussion plus approfondie et un effort collectif sont nécessaires pour garantir que les activités périscolaires continuent de répondre aux besoins des familles, assurant ainsi une qualité maximale et un bon compromis.

b. Anglais.

i. Nombre d'heures insuffisantes.

Mr Hayreud souligne que ces dernières années, le nombre d'heures d'anglais dispensées aux élèves a considérablement augmenté, dès la maternelle. En tant qu'établissement privé sous contrat, nous sommes tenus de suivre les directives de l'académie, et il est à noter que nous dépassons déjà le quota d'heures allouées. Néanmoins, malgré cette situation, les heures d'anglais restent souvent insuffisantes aux yeux des parents. Bien que l'ajout d'heures supplémentaires semble difficile, il est possible d'explorer des solutions afin de répondre aux attentes des parents tout en respectant les contraintes imposées par l'académie, par exemple en proposant des ateliers périscolaires.

c. Communication.

i. Uniformité des supports de partage des photos par les enseignants.

L'APEL a exprimé le besoin d'harmoniser les supports utilisés par les enseignants pour partager des photos avec les familles. Pour répondre à cette demande, il est proposé d'adopter une plateforme unique et standardisée dédiée au partage des photos scolaires. Cette plateforme devra être fonctionnelle, conviviale et répondre aux besoins spécifiques de l'école, tout en garantissant la sécurité des données et la confidentialité des élèves et des familles.

L'objectif principal de cette démarche est d'améliorer la communication entre l'école et les familles en instaurant une approche homogène et sécurisée pour le partage des photos.

d. Ateliers de lecture.

Des ateliers lecture sont désormais organisés chaque vendredi depuis le 26 avril pendant la pause méridienne, grâce à l'initiative de l'APEL et avec le soutien de la direction. L'objectif de ces ateliers est de procurer aux enfants un moment calme et détendu, où ils peuvent participer à une lecture d'histoire ou simplement profiter d'un temps de lecture

libre entre 12h et 13h. La participation de 2 parents bénévoles est essentielle pour assurer le succès de ces ateliers, tant pour leur animation que pour leur encadrement. Ces volontaires seront nécessaires pour l'installation, l'animation et le rangement de l'espace et des livres. Les retours des enfants sont extrêmement positifs, témoignant d'une ambiance calme et bienveillante où les plus grands prennent plaisir à lire des histoires aux plus petits. Environ 200 élèves sont accueillis dans cet espace pendant une heure, ce qui dénote un réel engouement pour ces ateliers.

III. La Rochefoucauld – Site Malar.

- a. Professeurs de sport. Suite des activités organisées.

Mme Zamith nous informe des développements positifs concernant les relations avec les professeurs de sport. Il est constaté une amélioration de la situation. L'APEL est ravi de voir que tout commence à rentrer dans l'ordre.

- b. Départ des enfants après le CM2. Est-on toujours sur une classe de 30 élèves ?

Mme Zamith a remarqué que le nombre d'élèves quittant l'école après le CM2 diminue par rapport à l'année dernière. Actuellement, ce chiffre avoisine une dizaine d'élèves, sans atteindre la quinzaine. Elle a observé que ces départs sont souvent marqués par des fratries qui font le choix de rester ensemble.

Mr Diaz souligne l'importance d'avoir avancé la présentation du collège aux classes de CM1. Cette initiative offre aux parents une meilleure vision de ce qui les attend au-delà du CM2, notamment en ce qui concerne le site Malar. En informant les parents plus tôt, ils disposent de davantage de temps pour se familiariser avec les procédures d'inscription, qui peuvent parfois commencer tôt dans d'autres établissements scolaires. Cela permet ainsi aux familles de prendre des décisions éclairées concernant le parcours éducatif de leurs enfants.

- c. CDI. Autrefois lieu agréable, il est maintenant perçu comme hostile. Les règles strictes et les exclusions fréquentes posent un problème, car le CDI est un refuge pour certains élèves en marge.

Valentine Brochot a eu l'occasion de rencontrer les documentalistes, Mesdames Santiano et Larqué, et elle est impressionnée par leur engagement et leur approche bienveillante envers les élèves. Elles ont réussi à trouver un équilibre entre l'établissement de règles pour maintenir un cadre propice au travail et à la concentration, tout en restant flexibles pour répondre aux besoins individuels des élèves.

Les documentalistes comprennent que le CDI doit être bien plus qu'une simple salle de travail. Elles le voient comme un espace dédié non seulement à la recherche et aux études, mais aussi comme un lieu d'éveil intellectuel, une réponse à la curiosité des élèves et un endroit où ils peuvent se détendre et se ressourcer.

Pour garantir un accès au plus grand nombre, elles ont mis en place un système d'accueil par roulement, permettant ainsi à tous les élèves d'avoir la possibilité de profiter des ressources du CDI. Cette approche démontre leur souci de l'inclusion et de l'équité, en veillant à ce que chacun puisse bénéficier des avantages offerts par ce lieu.

Dans l'ensemble, les documentalistes incarnent véritablement la mission du CDI en tant que lieu de savoir, de découverte et de bien-être pour tous les élèves de l'établissement.

- d. Communication. Gestion d'envois des messages entre élèves du collège / lycée.

La gestion des envois de messages entre les élèves du collège et du lycée a soulevé des préoccupations récemment. Un élève du lycée a envoyé un e-mail à tous les élèves via la messagerie EcoleDirecte pour les inviter à assister à leur pièce de théâtre. En réponse, un élève du collège a utilisé la fonction "reply all", déclenchant ainsi une série d'échanges, parfois peu bienveillants. L'APEL s'interroge sur la manière dont cela a été possible et quelles mesures sont mises en place pour assurer la sécurité de nos enfants dans de telles situations.

Mme Zamith a demandé qu'il ne soit plus possible de permettre aux élèves d'utiliser ainsi la messagerie. Les paramètres d'utilisation ont été modifiés. Cet incident les a conduits à mieux veiller à la sécurisation de l'utilisation d'EcoleDirecte. Les enfants concernés ont été sanctionnés, il est essentiel de garantir que les élèves comprennent pleinement les implications de leurs actions en ligne et que des mesures adéquates soient mises en place pour prévenir de tels incidents à l'avenir.

e. Financement de la sonorisation de la cour Malar.

Mme Zamith a abordé la question du financement du projet de sonorisation de la cour du site Malar, sollicitant ainsi l'avis et le soutien financier de l'APEL. Une étude préliminaire a déjà été réalisée, identifiant tous les éléments nécessaires pour mener à bien ce projet. L'objectif principal de cette initiative est de permettre une communication efficace avec les élèves, en utilisant la musique, les annonces et les discours pour les accueillir ou les rassembler rapidement lorsque cela est nécessaire.

La sonorisation de la cour présente également des avantages en termes de sécurité, en permettant aux responsables de communiquer rapidement et clairement avec les élèves, même dans un environnement bruyant. Le projet consiste à installer des enceintes dans différentes zones de la cour, ainsi qu'un système d'amplification dans le bureau de la vie scolaire, équipé de deux microphones. Ces zones pourraient être sélectionnées en fonction des besoins spécifiques de communication.

Mme Zamith a présenté un devis pour ce projet, s'élevant à 25 000 euros. Dans le cadre de leur contribution, l'APEL pourrait utiliser cet équipement lors de leurs événements sur le site Malar. L'APEL a proposé une aide financière de 12 000 euros pour ce projet, dont le montant exact sera confirmé ultérieurement. La proposition a été soumise au vote, et l'APEL a approuvé cette aide financière pour la sonorisation de la cour.

f. Pastorale : services des secondes, diners débats, Cœur de Roche.

L'APEL a soulevé plusieurs problèmes concernant la pastorale du lycée. Tout d'abord, les services des élèves de seconde ont commencé très tard cette année, et certains élèves n'ont presque pas été sollicités pour participer. De plus, certains élèves rapportent que les associations où ils ont effectué leurs services n'avaient pas un réel besoin de leur aide, ce

qui a été décourageant. Nous insistons sur l'importance de ces services de seconde, qui constituent un élément distinctif de l'expérience à La Rochefoucauld. Il est essentiel de revoir les conventions et de prendre très au sérieux le suivi des élèves dans le cadre de leur service, afin de garantir une expérience enrichissante et utile pour toutes les parties.

Des dysfonctionnements ont été constatés cette année concernant les dîners-débats. Il semble qu'aucun dîner n'ait été organisé auprès des familles, ce qui est regrettable étant donné qu'il s'agit d'une tradition historique du lycée à La Roche. Mme Zamith indique que les dîners-débats ont été proposés aux familles du lycée, mais seulement huit ont répondu favorablement à cette demande. Cela n'a pas été suffisant pour organiser les dîners-débats cette année. L'organisation devra donc être modifiée, et l'appel aux familles volontaires devra être élargi à l'échelle scolaire plutôt que de se limiter aux familles du lycée, comme cela se faisait les années précédentes.

Enfin, pour l'association "Cœur de Roche", l'école espère qu'elle sera relancée en septembre. Un embryon d'équipe est en train de se constituer, mais il est difficile de mobiliser des adultes pour des projets d'une durée de deux ans qui les amènent à partir en juillet avec le groupe d'élèves.

L'APEL espère que ces initiatives permettront de renforcer la communauté et de créer des opportunités significatives pour tous les élèves.

g. Autres.

i. Dual Diploma™.

Les parents sont très satisfaits du programme Dual Diploma™, ce qui suscite un vif enthousiasme. Ce programme, reconnu pour sa rigueur académique et ses opportunités internationales, est perçu comme une excellente préparation pour l'avenir des élèves. Cependant, il est important de noter que ce programme reste très sélectif et ne peut pas être proposé à tous les élèves, ce qui limite son accessibilité.

Mme Zamith a saisi cette occasion pour souligner que cette année, les effectifs du programme vont doubler. Ce doublement n'est pas dû à l'admission d'un plus grand nombre de nouveaux élèves, mais parce que les élèves déjà admis progressent d'un

niveau et qu'un nouveau groupe est également admis. Cette augmentation des effectifs reflète l'intérêt croissant pour le programme et la réussite des élèves déjà inscrits.

Cette croissance implique une gestion attentive pour maintenir la qualité et les standards élevés du programme. L'objectif est de continuer à offrir une expérience enrichissante et rigoureuse pour tous les participants, tout en explorant éventuellement des moyens d'élargir l'accès au programme pour répondre à l'enthousiasme et à la demande croissante des parents et des élèves.

ii. Parcours et Atelier HPI, niveau en baisse.

Certains parents du collège ont exprimé des préoccupations concernant une baisse de niveau dans les ateliers Parcours et HPI. Ils estiment que la qualité des activités proposées a diminué par rapport aux années précédentes, ce qui suscite une certaine déception. Mme Zamith a pris note de ces remarques et s'est engagée à remonter l'information aux responsables des services concernés. Elle veillera à s'assurer de la bonne conduite de ces programmes et à vérifier que les objectifs pédagogiques sont bien atteints.

Concernant l'atelier HPI (Haut Potentiel Intellectuel), Mme Zamith a exprimé sa pleine confiance en la responsable de cet atelier. Elle a souligné que cette personne est connue de longue date pour son professionnalisme et son attention minutieuse aux besoins des élèves à haut potentiel. Malgré cette confiance, Mme Zamith reconnaît l'importance de comprendre plus en détail les raisons de la déception des parents. Elle estime qu'il serait bénéfique de recueillir des retours plus précis pour identifier les aspects spécifiques qui nécessitent une amélioration.

L'APEL remonte également des dysfonctionnements concernant le service proposé aux collégiens "devoirs faits". Certains parents retirent leurs enfants de ce programme car ils constatent que les devoirs ne sont pas systématiquement corrigés et doivent être refaits à la maison.

Les faits seront remontés à Mr Hayreud car ces ateliers sont également sous la responsabilité des enseignants du site Cler. Il est essentiel d'assurer que les objectifs

de ce programme soient atteints et que les élèves bénéficient réellement d'un soutien efficace pour leurs devoirs. L'APEL insiste sur l'importance de garantir que les devoirs soient correctement corrigés pendant ces sessions, afin d'éviter une double charge de travail pour les élèves à la maison.

iii. Toilettes des filles.

Les toilettes des filles ont été réparées lors des dernières vacances, comme cela était prévu.

IV. Questions diverses commissions.

a. Commission fêtes.

i. Fête de juin.

L'organisation de la fête de juin avance bien. Les sous-commissions progressent avec des équipes très actives. Le thème est les Jeux Olympiques, avec un dîner pour les parents sous le thème de la Grèce.

ii. Tombola 2024.

La tombola 2024 suivra le même format que l'an dernier. Les billets sont déjà en production et seront bientôt disponibles. La liste des lots a été finalisée et approuvée par les responsables de la sous-commission. Les billets seront distribués aux enfants à la fin du mois, leur laissant environ trois semaines pour les vendre. Cette organisation permet de maximiser le temps de vente et d'assurer une participation optimale des familles.

Les scouts de Saint-Pierre du Gros-Cailou feront le tour des commerçants du quartier afin d'obtenir des lots supplémentaires. L'APEL remercie les familles pour leur généreuse contribution en lots.

b. Commission communication.

i. Point à date.

La Commission Communication travaille très activement sur l'édition du "Petit Caillou", qui devrait être publiée avant les vacances d'été. Notre équipe s'investit pleinement dans la création de ce document afin de le rendre informatif, engageant et pertinent pour tous les membres de la communauté scolaire.

Pour cette édition, nous avons recueilli une variété de contenus, y compris des articles sur les événements passés et à venir, des interviews, des conseils pratiques, et des nouvelles sur les projets en cours au sein de l'école. Nous nous efforçons de couvrir un large éventail de sujets pour répondre aux intérêts et aux besoins divers de notre public.

De plus, nous accordons une attention particulière à la mise en page, au design et à la qualité visuelle du "Petit Caillou". Nous voulons nous assurer que le document soit attrayant et agréable à lire, tout en restant clair et facile à comprendre pour tous les lecteurs.

Nous sommes conscients de l'importance de cette publication pour la communication au sein de notre communauté scolaire, c'est pourquoi nous travaillons avec diligence pour garantir sa sortie avant les vacances d'été. Nous sommes convaincus que cette édition du "Petit Caillou" sera une ressource précieuse pour tous et contribuera à renforcer les liens au sein de notre école.

c. Commission pastorale.

i. Proposition de soutien annuel à une association.

La Commission pastorale de l'APEL propose un soutien annuel à une association pour renforcer notre engagement humanitaire et sensibiliser notre communauté scolaire à la solidarité. Chaque année, une association différente pourra être sélectionnée afin de refléter nos valeurs.

Le soutien pourrait comprendre des collectes de fonds, la participation active des familles à des actions bénévoles, et des donations en nature (vêtements, jouets, fournitures scolaires).

Cette initiative concrétise les valeurs chrétiennes de notre établissement et vise à avoir un impact positif pour les bénéficiaires et notre communauté scolaire.

d. Commission restauration.

- i. Point à date.

Commission déjà abordée en première partie du conseil.

e. Commission matinée métiers.

- i. Point à date.

f. Commission conférences.

- i. Point à date.

L'équipe de la Commission Conférences est actuellement engagée dans des négociations concernant le calendrier pour l'année scolaire 2024-2025. Certaines dates pourraient être annoncées prochainement.

g. Commission APEL de Paris.

- i. Point à date.

Les responsables de la commission ne pourront malheureusement pas participer au 23e congrès national de l'APEL qui se tiendra à Valence du 31 mai au 2 juin 2024.

V. Questions autres.

a. Opération bonshommes et sports.

Les commandes de l'opération Bonshommes ont été traitées avec diligence, et nous sommes ravis d'annoncer que toutes les précommandes ont été reçues. Une équipe dévouée s'est mobilisée pour organiser la distribution des articles aux élèves le vendredi 17 mai prochain.

Nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude à tous ceux qui ont contribué au succès de cette édition. Que ce soit en passant des commandes ou en aidant à la

coordination logistique, chaque geste a joué un rôle crucial dans la réussite de cette opération. Cette formidable mobilisation démontre une fois de plus la force de notre engagement collectif envers notre école et ses initiatives.

b. Journée du 29 septembre (Imagine for Margo).

L'APEL envisage d'organiser une journée familiale qui consisterait à participer à une course au nom de La Rochefoucauld pour collecter des fonds en soutien à un enfant malade, dans le cadre du projet « Imagine for Margo », programmée pour le dimanche 29 septembre. La « Course solidaire Enfants sans Cancer », prévue au Domaine national de Saint-Cloud, est également une opportunité pour cette cause. Cette course permet de sensibiliser à la lutte contre le cancer chez les enfants et de collecter des fonds pour la recherche, avec trois parcours proposés : 5 km Marche, 5 km Course, 10 km Course.

c. Apéro des parents de Terminale.

L'équipe de l'APEL souhaite organiser une soirée spéciale pour les parents des élèves de terminale. Cette soirée serait une occasion unique de rassembler les parents et de célébrer ensemble la réussite de leurs enfants à l'approche de la fin de leur scolarité au sein de notre établissement.

L'objectif de cette soirée serait de créer un moment convivial et chaleureux, où les parents pourraient se retrouver, échanger et partager leurs expériences. Nous souhaiterions également profiter de cette occasion pour remercier les parents pour leur soutien tout au long du parcours scolaire de leurs enfants.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 heures 30 minutes.

La présidente :

Le secrétaire :

Marie-Alix de Lépinay

Présidente

David Diaz

Secrétaire